

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21323 - 79ÈME ANNÉE

## Rentrée 2023 : visite officielle de Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale

### **Droit des enseignants réunionnais à travailler à La Réunion : la revendication de chaque rentrée**

**Comme ces prédécesseurs, Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, est en visite officielle à l'occasion de la rentrée scolaire dans notre pays. Il arrive aujourd'hui et comme ces prédécesseurs, il sera interpellé sur le drame vécu par les lauréats des concours de recrutement de l'Éducation nationale qui doivent s'exiler en France pour ne pas perdre le bénéfice de leur intégration au concours. Une dérogation au droit commun permettra de mettre fin à ces drames familiaux, tout en étant un atout pour faire reculer l'échec scolaire et l'illettrisme à La Réunion.**

La visite officielle du ministre de l'Éducation nationale à La Réunion lors de la rentrée scolaire est devenue une tradition. Dans notre île, le système éducatif est le même qu'en France, langue d'enseignement comprise. La rentrée scolaire à La Réunion est donc l'occasion pour les médias parisiens d'évoquer cette question quelques semaines avant le retour des élèves dans les classes en France.

#### **Tous les ans le même problème**

Lors de chaque visite ministérielle de rentrée scolaire, le même problème est posé chaque année. C'est celui de l'affectation en France de Réunionnais lauréats du concours de recrutement d'enseignants de collèges et lycées de l'Éducation nationale. L'existence de postes vacants à La Réunion renforce le sentiment d'injustice pour ces Réunionnais qui doivent choisir entre l'exil ou la renonciation à leur intégration dans la fonction publique d'État.

Les victimes de ce système bénéficient du soutien de nombreux élus notamment. Mais la réponse de l'administration centrale reste la même. C'est l'application du droit commun, donc à concours national, mouvement national. Les lauréats sont susceptibles d'être af-

fectés n'importe où en France et n'ont pas la garantie d'avoir le droit de travailler à La Réunion.

#### **Le ministre sera interpellé**

Il ne fait guère de doute que dès ce 16 août, Gabriel Attal sera interpellé sur cette question de la mutation contre leur gré d'enseignants stagiaires réunionnais en France. La mise en œuvre d'une adaptation du droit commun est nécessaire. Ceci répondra non seulement aux revendications de mères et de pères de famille qui ne veulent pas s'exiler, mais aussi à ceux des élèves.

En effet dans notre île, la langue d'enseignement est le français alors que la langue maternelle est le créole. Le fait qu'un enseignant maîtrise le créole ne peut qu'être un atout.

#### **Dans l'intérêt de tous à La Réunion**

Au lendemain de l'abolition du statut colonial à La Réunion, un des objectifs était de faire de l'école obligatoire une réalité. Pour cela, il était nécessaire de re-

cruter de nombreux instituteurs. Pour pallier à ce besoin, une mesure dérogatoire a été mise en œuvre : le recrutement d'enseignants ayant le BEPC et non pas le baccalauréat.

Pourquoi donc pas adopter une mesure dérogatoire permettant aux lauréats des concours de l'Éducation nationale à La Réunion d'enseigner à La Réunion ? Ceci permettra de mettre fin aux drames familiaux qui se répètent chaque année, tout en luttant plus efficacement contre l'échec scolaire et l'illettrisme à La Réunion.

## La langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement

# Créole langue d'enseignement pour l'égalité des chances dans l'école de la République à La Réunion

A La Réunion, la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement. Ceci contribue à l'échec scolaire et à l'illettrisme. C'est aussi un fait qui favorise la perte de la langue maternelle, car des parents créolophones ne parlent qu'en français à leurs enfants. La logique veut que le créole devienne une langue d'enseignement à La Réunion sans obligation afin de ne pas pénaliser les élèves francophones. Ainsi l'égalité des chances progressera dans l'école de la République à La Réunion.

Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale commence aujourd'hui sa visite officielle en arrivant le jour de la rentrée des personnels travaillant dans un établissement scolaire à La Réunion. A ces près de 25.000 personnes s'ajouteront le 17 août près de 225.000 élèves des écoles, collèges et lycées. C'est donc plus du quart de la population de La Réunion qui travaille ou étudie dans un établissement scolaire.

### Problème persistant

Le système éducatif à La Réunion est le même qu'en France. Cela signifie que la langue d'enseignement reconnue est le français. Or à la différence de la France, le français n'est pas la langue maternelle de la grande majorité de la population. Ici, c'est le créole qui est parlé. Concrètement, pour la plupart des Réunionnais arrivant à l'école, le français est donc une langue étrangère, mais elle n'est pas enseignée en tant que telle dans l'Éducation nationale.

Difficile de croire que cette situation n'est pas en par-

tie responsable de l'échec scolaire et d'une donnée qui paraît incroyable pour nos voisins de l'océan Indien : à La Réunion, département français, environ une personne sur sept est illettrée après avoir passé au moins 10 ans dans le système éducatif d'un des pays les plus riches du monde.

Une autre conséquence de la marginalisation du créole dans l'Éducation nationale est le risque de voir sa pratique reculer. En effet, des parents créolophones ne parlent qu'en français à leurs enfants. Ils pensent que la réussite passe par le français et l'oubli du créole. Mais que serait La Réunion si son peuple ne parlerait plus la langue réunionnaise ?

### Rendre possible l'enseignement « immersif »

L'espoir réside dans l'adoption d'une loi permettant l'enseignement dit immersif en langue régionale. Le texte a été rejeté par le Conseil constitutionnel. Il serait donc important qu'il soit représenté avec un contenu rendant impossible sa censure par la haute juridiction.

Il ne s'agit pas là d'imposer, l'enseignement en créole serait un choix et non une obligation. Ceci permettrait de ne pas pénaliser les élèves francophones. Ainsi l'égalité des chances progressera dans l'école de la République à La Réunion.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Nouvelle confirmation de la catastrophe climatique

# NOAA : « Record battu : la Terre a connu son mois de juillet le plus chaud en 174 ans »

Après le service Copernicus de l'Union européenne, c'est au tour du National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) du gouvernement des États-Unis de confirmer l'information : le mois de juillet 2023 a été le plus chaud jamais mesuré. La température mondiale à la surface de la mer atteint un niveau record pour le 4e mois consécutif, note le NOAA. A 99 %, 2023 sera une des cinq années les plus chaudes jamais enregistrées.

La Terre vient de subir son mois de juillet le plus chaud jamais enregistré, selon des scientifiques des National Centers for Environmental Information (NCEI) de la NOAA.

Pour le quatrième mois consécutif, la température mondiale à la surface de l'océan a également atteint un niveau record. Voici un aperçu du dernier rapport mensuel sur le climat mondial de la NOAA :

### Probablement le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre

La température moyenne mondiale à la surface en juillet était de 1,12 degré au-dessus de la moyenne, ce qui en fait le mois de juillet le plus chaud des 174 années d'enregistrement de la NOAA. Étant donné que juillet est le mois le plus chaud de l'année au monde d'un point de vue climatologique, juillet 2023 a également probablement été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre.

Juillet 2023 était la première fois qu'une température moyenne de juillet dépassait 1 degré au-dessus de la moyenne à long terme. Il convient également de noter que le mois dernier a été de 0,20 degré plus chaud que le précédent record de juillet de 2021. Juillet 2023 a marqué le 47e juillet consécutif et le 533e mois consécutif avec des températures supérieures à la moyenne du 20e siècle.

Pour le quatrième mois consécutif, la température mondiale à la surface de l'océan a atteint un niveau record alors que les conditions El Niño apparues en juin se sont poursuivies en juillet. À l'échelle mon-



diale, juillet 2023 a établi un record pour l'anomalie mensuelle de température de surface de la mer la plus élevée — qui indique à quel point les températures sont plus chaudes ou plus froides par rapport à la moyenne à long terme — de n'importe quel mois du record climatique de la NOAA, avec une anomalie de 0,99 degré. Le 13 juillet, le Centre de prévision climatique de la NOAA a publié une déclaration annonçant qu'il y avait plus de 95 % de chances qu'El Niño se poursuive tout l'hiver dans l'hémisphère nord.

### 2023 sera une des cinq années les plus chaudes

Les sept premiers mois de 2023 se sont classés au troisième rang des plus chauds depuis le début de l'année, avec une température mondiale de 1,03 degrés au-dessus de la moyenne du XXe siècle.

Selon les perspectives de température annuelle mondiale du NCEI et les données jusqu'en juillet, il est pratiquement certain (> 99,0 %) que 2023 se classera parmi les cinq années les plus chaudes jamais enregistrées, avec une probabilité de près de 50 % que 2023 soit la plus chaude jamais enregistrée.

# Oté

## Miniss lédikassion nassyonal lé la zordi... Mé biensir sé in krak é konte pa dsi li pou konprande demoune normal

Mézami, zordi sé la pré-rantré a partir d'domin avèk défoi déssèrtin dékalaz toute la popilassion skolèr va rante dann trin l'ané skolèr épizapré zour apré zour, somenn apré somenn moi apré moi l'ané skolèr va déroulé pou take baro moi d'zilyé 2024. Konm shak ané lé néssèssèr ni poz ankor in kou késtyon dsi la réorganizassion sète ané skolèr-la é ni domande anou, par ébzant, si èl lé tayé pou fé travaye bande marmaye lo myé possib si sé lo méyèr ané skolèr osinonsa non. Mèm ni pé domandé ofiramézir avèk lo détrakman lo klima l'ané-la i sa pa dovni plizanpli mové pou lo travaye bande marmaye. Ni pé domandé nou sa, zot i panss pa ?

Antouléka néna in n'afèr ni pé romarké sé ké dopi moi d'zilyé bande zanfàn La Rényon na poin lékol : mi diré pa zot lé an vakanss pars solon l'androi, solon ké la famiye lé friké sansa non, suivan ké dan la komine néna bann sante aéré sansa na poin, zot lé an vakans — donk zot i rofé in pé lo kor, épi la santé — osinonsa zot lé pa. Mé astèr si égzamine l'afèr d'in poinnvizé travaye bande marmaye, ni koné néna dé pèryode lé gayar pou bien fé lo travaye lékol, pou bien ékoute lo mètr, la mètrèss sansa lo bann profèssèr é néna dé pèryode lé pa tro bon pou fé lo travaye, ékoute l'amontrèr-l'amontrèz.

Sé pou sa bann zansien la domande pou fé in l'ané skolèr klimatik : an gro fé lékol

kan bande marmaye lé dann bone dispozission pou fé zot travaye, ékoute l'amontrèr, é progrès in maks. Mé zamé d'la vi l'édikassion nassyonal la vouli sète ané klimatik-la, an kontrèr la sèye raprosh lo pliss l'ané skolèr La Rényon avèk l'ané skolèr La Franss... Mi rapèl in tan déssèrtin téi di i fo klimatiz la klass é zot téi done in lésplikassion bien azot dann lo sanss pou zot téi falé lo zanfàn La Rényon té plassé avèk la klime é toute lo bazar dann méyèr kondission pou travaye konm marmaye déor.

Zordi la sityassion la ankor shanjé é an pliss lé pa stabilizé ; si tèlman ké l'ané konm èl i lé èl lé pa bon ditou é konm i domande bande zanfàn noute péi pliss travaye, pliss konsantrassion, pliss réissite ké dann tan d'avan la késtyon sé kèl l'ané skolèr pou bande jenn rényoné. Pars l'ané ké nou néna lé pa bon ditou é opliss v'alé opliss sar pa bon. Alor kossa i fé ? Lo minist lédikassion nassyonal lé la a partir d'zordi — mé konm d'abitide sé in krak é in krak-drapé dann son krakitude — li pé pa konprande bande zanfàn normal — sa lé o dsi son méyèr kapassité. Sé pou sa mi panss i fodré réini bande rényoné épi mète lo sizé a diskission, pétète l'èr-la nora in avi in pé pli myé ékléré.

A bon antandèr, salu !

*Justin*